

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Ce qui était important et ce qui était une chose pour laquelle nous avons ouvert nos programmes, monsieur le Président, ce sont les programmes visant à la création d'emplois au niveau de Relais, au niveau de Canada au Travail et maintenant, dirigés vers le secteur privé pour justement stimuler cette création d'emplois et faire en sorte que lorsque l'employeur employant une personne qui relève d'un programme de création d'emplois sera capable, s'il est satisfait de l'employé, on pourra retirer ce dernier du bien-être social, si malheureusement cet employé dépendait de l'assistance sociale ou encore de l'assurance chômage. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'activité économique suscitée par le gouvernement se reflète dans la situation de l'emploi. A ce moment-là, lorsque les employeurs, avec les stimulants que nous mettons à leur disposition, reprennent des gens qui avaient abandonné le marché du travail, ces programmes dans le cadre de ma circonscription de Lotbinière par exemple sont bénéfiques.

Dans le cadre du Programme de développement communautaire du Canada, la saison 1982-1983, la circonscription de Lotbinière a bénéficié d'au-delà d'un million de dollars. Cette année-là au niveau de Relais, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes allés chercher 1.5 million de dollars. Il y a eu Été-Canada qui est allé chercher tout près de 200,000 dollars. Le budget de Canada au Travail pour Lotbinière est d'un million de dollars. Et pour Été-Canada cette année, c'est de 147,000 dollars.

Monsieur le Président, ce sont des programmes de création d'emplois, des programmes incitatifs à l'emploi. Si on prend la situation tout à fait temporaire des programmes de création d'emplois au niveau de l'été, c'est bien certain que nous devons y aller sur une période courte parce que cela concerne les étudiants.

Mais tous ces programmes-là, monsieur le Président, il nous faut les financer, et il faut travailler pour financer ces programmes-là. Il est important de consacrer ces sommes d'argent pour inciter les employeurs à embaucher ces gens. Le programme Accès-Carières, dont je parlais tout à l'heure, est un programme très important et chacune des circonscriptions, chacun des Centres d'Emploi du Canada dessert la population qui veut bien y faire une demande, ainsi que les employeurs. Nous avons des volets pour les jeunes, pour les personnes qui sont véritablement à la recherche d'emplois et qui n'ont pu en trouver depuis plusieurs semaines; et nous en avons un pour les handicapés, et un autre qui peut toucher aussi les dames. Tous ces programmes de création d'emplois permettent justement de faire en sorte que si l'entreprise privée... Quand j'entendais dire du côté de l'opposition que, depuis 15 ans, s'il y a eu des problèmes, si le déficit a augmenté, c'est l'intervention massive de l'État au niveau du secteur privé qui a fait en sorte que le déficit a augmenté, et ainsi de suite. La situation de l'incitation... Et ce gouvernement est aussi concerné par l'entreprise privée, je pense... Nous n'avons pas de leçon à recevoir des partis d'opposition, surtout pas du parti de l'Opposition officielle. Nous devons définitivement, avec eux, collaborer comme nous l'avons fait depuis plusieurs années, monsieur le Président, et nous avons accentué cette collaboration depuis la présentation du Budget d'avril et de celui de février. Il n'y a pas

eu, avant le ministre actuel des Finances, une aussi grande consultation. Il y en avait, mais il n'y en a pas eu une aussi grande avec le secteur privé. Qu'est-ce que le secteur privé voulait, «priorisait» relativement à la création d'emplois, à la question de la réduction du déficit? Et voilà pourquoi, quand je disais au début de mon exposé, lorsqu'on a vu en avril 1983 les économistes qui disaient qu'il ne fallait peut-être pas que le gouvernement ait peur d'y aller avec la situation du déficit, mais de mettre de l'incitation, mettre l'accent sur la création d'emplois et mettre l'accent sur le fait qu'on devait faire virer l'économie et que, en conséquence, au niveau de notre déficit, nous pourrions, à ce moment-là, faire cesser cette conjoncture... La situation que nous vivons au niveau de la récession... Et c'est ce qui s'est fait! On peut parler aussi d'autres secteurs de l'activité économique ou il faut financer ces programmes et je pense que le pouvoir d'emprunt, après environ chaque année financière, nous revient; et nous entendons sensiblement les mêmes arguments du côté de l'Opposition, à savoir qu'il y a une mauvaise administration financière, qu'il faut réduire certaines choses.

Monsieur le Président, nous devons quand même, dans le cadre de la période où nous vivons, faire face à des obligations financières qui sont très importantes dans les divers programmes. Est-ce qu'au niveau du ministère de l'Expansion économique régionale, qui est un ministère qui justement apporte une aide financière relative à la création d'emplois, est-ce que nous devrions réduire dans ce domaine? Est-ce que nous devrions dire, au niveau des programmes à caractère sociaux, au niveau du supplément de revenu garanti, qu'il faut réduire dans ce domaine? Est-ce qu'au niveau de l'assurance-santé, nous devrions réduire? Est-ce qu'au niveau de la situation de l'éducation postsecondaire dont le gouvernement finance environ 60 p. 100... Ce sont des choses que notre système, notre société réclame et qu'elle veut que l'on continue. Et je pense que nous devons, de façon responsable, y répondre et faire en sorte que grâce aux incitations au niveau de l'aide financière, au niveau de la création d'emplois, nous remettrons l'emploi en meilleure situation. Et on l'a vu avec aussi la situation responsable du gouvernement avec la politique des 6 et 5 p. 100, monsieur le Président. Nous avons dit au secteur public: Écoutez, nous devons faire face à une réalité qui est la suivante, à savoir la récession économique, et le gouvernement ne peut pas se permettre... Il doit être un de ceux qui donnent l'exemple au niveau des augmentations de salaire, nous ne pouvons pas nous permettre d'aller plus haut que certains montants. Et nous avions dit, à ce moment-là, nous invitons le secteur privé à emboîter le pas. Eh bien, je pense que cette situation a eu un effet vraiment extraordinaire à travers tout le pays et que les syndicats qui peut-être, à première vue, étaient réfractaires à cette chose, peut-être pas tous, se sont dit qu'il valait peut-être mieux que nous disions à nos syndiqués que s'ils voulaient garder leur situation d'emploi, à l'heure actuelle, à cause d'une situation économique difficile, des hauts taux d'intérêt et que graduellement, au niveau de la reprise nous pourrions peut-être stabiliser nos revenus.